

Courants du monde 2017

Séminaire international

Structures culturelles au service du développement urbain et territorial

Dates Du 20 au 30 mars 2017 (inclus)

Contexte Ce séminaire est proposé par le Ministère de la culture et de la communication (Secrétariat général, Service des affaires juridiques et internationales) dans le cadre de ses programmes d'accueil de professionnels de la culture étrangers, mis en œuvre par la Maison des Cultures du Monde.

Il rassemblera à Paris et en région une quinzaine de professionnels, chargés du développement culturel, de l'action territoriale et de la direction de structures culturelles, patrimoniales et non patrimoniales. Il permettra d'appréhender, à travers tables rondes, visites et ateliers, les déterminants d'une politique territoriale de la culture en milieu urbain. Il donnera l'occasion aux participants de se familiariser avec le contexte français, de confronter leur expérience, leurs connaissances, leurs pratiques et leurs projets. Il facilitera le développement de réseaux professionnels entre la France et les pays concernés et entre les participants.

Le séminaire se déroulera en anglais exclusivement.

Public Ce séminaire s'adresse à des **professionnels anglophones** de haut niveau provenant **du monde entier**, (directeurs ou administrateurs de structures culturelles, responsables culturels de collectivités territoriales, responsables de l'élaboration et du pilotage des politiques culturelles) contribuant dans leur pays d'origine à la conduite de projets culturels ayant un impact structurant sur le développement des territoires.

Thèmes À titre indicatif, le séminaire, qui sera adapté en fonction des profils des candidats, abordera les sujets suivants :

- les acteurs de la politique culturelle territoriale, les partenariats multi-acteurs et les réseaux
- la définition et la mise en œuvre d'une stratégie de développement culturel territorial
- l'articulation de la politique culturelle avec les autres politiques territoriales
- les publics et la médiation, y compris la place des nouveaux outils de médiation
- la communication
- le financement
- l'évaluation
- l'impact économique

L'objectif de ce séminaire d'échanges est d'aboutir à :

- une connaissance partagée des acteurs et des politiques culturelles territoriales en France et dans les pays des participants
- une connaissance partagée des leviers d'actions (financement, communication, médiation...)
- favoriser la mise en place de partenariats entre structures françaises et étrangères.

Interviendront dans le cadre de ce séminaire des responsables culturels reconnus : le Ministère de la culture et de la communication (et opérateurs rattachés), des collectivités territoriales (régions, agglomérations, villes), des musées et sites patrimoniaux, des lieux de création, des festivals, bibliothèques et autres équipements culturels.

Prise en charge Le Ministère de la culture et de la communication assume :

- les frais d'organisation
- les frais de séjour (hébergement et *per diem*)
- les déplacements intérieurs en France effectués pour les besoins du programme
- les assurances

Attention : le titre de transport international n'est pas pris en charge et doit être assumé soit par le candidat, son établissement de rattachement, l'Ambassade de France ou Institut français du pays de résidence, ou toute autre instance.

Procédure de candidature Les dossiers de candidature sont téléchargeables sur le site du Ministère de la culture et de la communication : www.culturecommunication.gouv.fr/politiques-ministerielles/Europe-et-international/accueil-et-formation et sur le site de la Maison des Cultures du Monde : www.maisondesculturesdumonde.org (rubrique *Expertise / Formations*).

Une fois complété, ce dossier devra impérativement être transmis à l'Ambassade de France (Service de coopération et d'action culturelle) ou à l'Institut français du pays de résidence du candidat, qui le visera et le fera parvenir après avoir émis un avis motivé sur la candidature :

au plus tard le 31 janvier 2017 au Ministère de la culture et de la communication à : courantsdumonde.sdae@culture.gouv.fr. Une copie du dossier devra être adressée à la Maison des Cultures du Monde (formations@maisondesculturesdumonde.org),

Ce séminaire fera l'objet d'une sélection exigeante du jury constitué par le Ministère de la culture et de la communication et la Maison des Cultures du Monde qui appréciera les candidatures à partir des critères suivants :

- qualité de la démarche professionnelle à l'origine de la candidature
- effet structurant du séminaire pour l'institution d'origine du candidat
- perspectives de développement de coopérations institutionnelles entre le pays d'origine et la France, ainsi qu'entre les pays représentés

INFORMATION

Ministère de la culture et de la communication

Isabelle HURDUBAE, Chargée de mission

Tel : 33.1/40 15 37 11 isabelle.hurdubae@culture.gouv.fr

TRAITEMENT DES CANDIDATURES / ORGANISATION

Maison des Cultures du Monde

101 boulevard Raspail - 75006 Paris - www.maisondesculturesdumonde.org

Aimée Pollard, Administratrice

formations@maisondesculturesdumonde.org

Tel : 33.1/ 45 44 15 59